



## Pendant liquidation le bien immobilier

Par **anital**, le **16/01/2008** à **19:00**

J ai entendu parler qu'il y a une clause de revente du bien a mettre dans le procès de liquidation. rnl le notaire en fait etat rnu' elle est c'est clause ou loirnque doit je faire pour la faire valoir rnrnen plus si vous pouvait me dire si je doit faire des démarches du fait que j'ai "mie ma fille a la porte" en attendant la procédure de MR rnrnmerci